

# NOTICE DESCRIPTIVE :

## PREAMBULE :

AQUITAINE BOIS SERVICES INVEST, représenté par Mme PLAA dépose une demande de permis de construire pour la création d'une scierie sur la commune d'EYMOUTIERS, dans la zone artisanale des Ribières de Bussy.

## LE TERRAIN :

### Situation cadastre :

Le projet se situe sur la commune d'EYMOUTIERS (87120). Il se trouve dans dans la zone artisanale des Ribières de Bussy. Le terrain fait l'objet d'un plan de découpage des anciennes parcelles suivant le plan de lot en PC2-2. Les parcelles concernées sont sur la section D, n°460, 1125, 1194, 1195, 1213, 1214, 1231, 1241, 1250, 1252, 1295, 1310 et 1311. Le présent terrain aura une superficie de 33652m2. L'accès au terrain se fera par la départementale 979 qui sera ensuite desservi par une voie faisant le tour de la zone artisanale des Ribières de Bussy.

Le terrain est situé en zone UI du PLU, au coeur d'une zone artisanale composée d'entreprises.

### Caractéristique du terrain :

Le terrain est de forme rectangulaire et mesure environ 450 m de long sur 120 m de large. Sur sa partie Nord, le terrain finit en pointe et possède une pente de 7%. Sur sa partie centrale, le terrain est quasiment plat. Le lot sera raccordé aux réseaux publics via une fosse toutes eaux EPURBLOC 10000 QR V = 10m3 et un Filtre Compact Tricel Seta FR 18. Les eaux pluviales seront rejetées via un bassin de rétention se trouvant au niveau de l'accès du terrain.

## LE PROJET :

### Le programme :

Le projet consiste à la construction d'un bâtiment industriel comportant une scierie, un en-cours de stockage et une ligne de fabrication de palettes. Le bâtiment centrale, l'en-cours de stockage sera ouvert sur sa face Nord. Cette construction centrale sera accompagnée sur sa partie Nord, d'un poste de chargement de bois et sur l'Est, de deux silos de récupération.

Deux bâtiments de stockage seront érigés au Sud de la parcelle. Ces derniers seront ouverts sur une face. Les bâtiments seront implantés au niveau de son rez-de-chaussée à la côte de 568,88 NGF afin de limiter les terrassements.

La structure du bâtiment principal sera composée de poteaux béton et d'une charpente lamellé collé R60. Le bardage sera double peau sur la partie fabrication palettes et sera A2s1d0. Le bardage sera de couleur gris Ral 7042. Un mur béton assurera le coupe feu entre l'en-cours de stockage et la ligne de production de palette.

Les toitures seront couvertes par des panneaux sandwich Broof T3. La pente de la toiture sera de 7%.

Les bâtiments de stockage seront, quant à eux, réalisés avec une structure métallique. Les bardages et les toitures seront de la même couleur que le bâtiment principal.

A l'entrée de la parcelle, un bâtiment, en rez-de-chaussée, sera construit et servira de bureaux et de locaux du personnel. La structure de ce dernier, sera en béton enduit d'une finition gratté fin de chez St Astier 020. La couverture sera en EPDM de couleur gris ardoise.

Les menuiseries de l'ensemble du projet seront en aluminium de couleur gris RAL 7042.

Ce projet sera soumis à deux ICPE, la 1532 (stockage de bois ou de matériaux combustibles) et la 2410 (travail du bois et matériaux combustibles analogues).

Le projet ne sera pas soumis à l'obligation visée au I de l'article L. 111-18-1 du code de l'urbanisme ne s'appliquant pas aux bâtiments abritant des installations classées pour la protection de l'environnement au titre des rubriques 1312, 1416, 1436, 2160, 2260-1 2311, 2410, 2565, les rubriques 27XX (sauf les rubriques 2715, 2720, 2750, 2751 et 2752), les rubriques 3260, 3460, les rubriques 35XX et les rubriques 4XXX.

Une plateforme, permettant d'accueillir une bache incendie de 360 m3, sera créée à l'entrée de la parcelle.

### Les surfaces :

Surface de la parcelle objet de la demande : 33652m2

Surface des espaces libres : 14431m2

Emprise au sol des constructions : 5100 m2

Surface de plancher : 1362 m2

### Accès :

L'accès au terrain se fera par la départementale 979 qui sera ensuite desservi par une voie faisant le tour de la zone artisanale des Ribières de Bussy.

### Raccordements aux réseaux :

Assainissement pluviale : Les eaux pluviales seront récoltées et amenées au bassin de rétention avant d'être rejetées aux réseaux publics.

Assainissement sanitaire : Les eaux usées seront traitées par ne fosse toutes eaux EPURBLOC 10000 QR V = 10m3 et un Filtre Compact Tricel Seta FR 18 et seront rejetés ensuite aux réseaux publics.

Alimentation en eau potable : Il sera raccordé aux réseaux publics d'eau potable.

Réseau électrique : Il sera raccordé au réseau électrique existant de la zone.

Réseau Télécom : Il sera raccordé au réseau télécom existant de la zone.

### Paysage :

Le terrain sera arboré avec des essences locales et une grande partie du terrain sera engazonnée. Les aires de stationnement doivent être plantées à raison d'un arbre pour quatre places.

Les clôtures au niveau de l'accès du terrain auront une hauteur inférieure à 2 mètres. La clôture sera en panneau rigide d'une hauteur de 193 cm sur 2 mètres de long contient avec un 1 panneau rigide de 2 m de long en fil de 4mm et 2 poteaux H de part et d'autres. Le matériau sera en acier galvanisé plastifié et la maille mesurera 200 x 55 mm et sera de couleur grise RAL 7016.

Le portail d'accès sera à un coulissant de 12 m en acier de couleur gris Ral 7042.

